

# Wébinaire de présentation du Contrat Transformation Déchets Occitanie

● —————  
Réseau SPPGD  
8 septembre 2022





# Programme

**Accueil et propos  
introductif**

**Le contexte du SPPGD**

**Des accompagnements  
et une animation**

**Le Contrat de  
Transformation  
Déchets et ses Appels  
à Candidatures**

**La suite**

## « Règles du jeu » du webinaire



Je coupe mon micro si je n'interviens pas



Je coupe ma caméra si je ne suis pas en train de faire une présentation



Je pose mes questions par écrit dans le chat et demande la parole dans le chat pour qu'on m'ouvre le micro



Je fais des propositions constructives

### les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE



ÉCOUTER avec **ATTENTION**



PARLER avec **INTENTION**



ÊTRE **BIENVEILLANT**

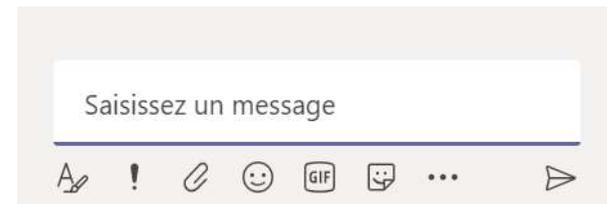
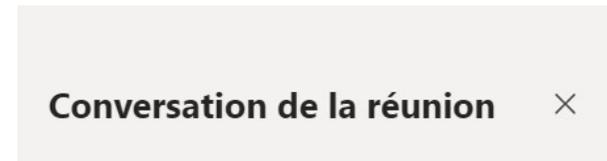
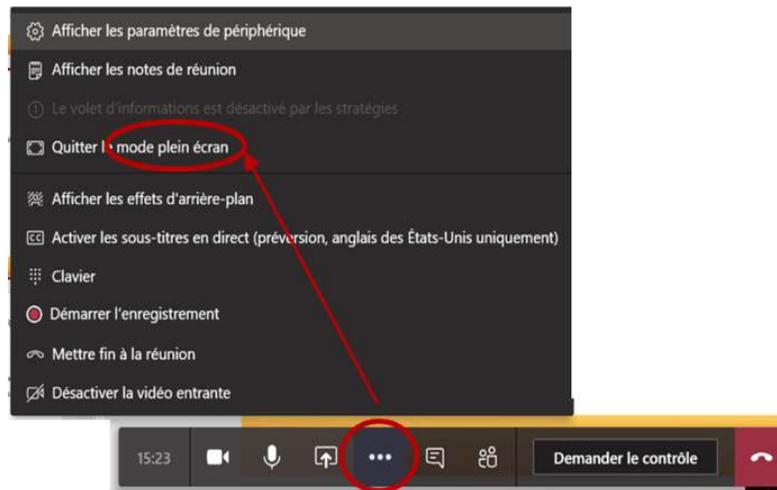


SE FAIRE **CONFIANCE**



RESPECTER le **CADRE**

# L'utilisation de Teams



# Accueil et propos introductif

**Agnès LANGEVINE**

Vice-Présidente en charge du  
Climat, Pacte vert et Habitat durable

# Le contexte et les enjeux du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD)





## Le Service Public de Prévention et Gestion des Déchets (SPPGD) est actuellement en pleine évolution

- Forte augmentation du **coût de traitement** des déchets lié notamment à la hausse de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) depuis début 2022.
- Impact de la **crise sanitaire** à la fois sur les coûts, l'organisation du SPPGD et sur les dynamiques des projets des collectivités.
- Objectifs ambitieux de **prévention, valorisation et réduction des déchets enfouis et incinérés** inscrits dans la Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (TECV) et déclinés dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).
- Mise en place de **nouvelles filières REP** - « Responsabilité Élargie des Producteurs ».
- Potentielles **tensions sur les exutoires de traitement** des déchets résiduels liées à la réduction des capacités d'élimination de ces déchets imposée par la loi TECV et aux efforts à poursuivre pour en réduire les tonnages.
- Depuis 10 ans, hausse de la **fiscalité locale** liée aux déchets qui pèse sur les ménages.
- **Demande sociétale en évolution** (notamment celle des jeunes sensibles aux problématiques environnementales), urgences climatiques.
- Augmentation du **coût de l'énergie**.

**Malgré les efforts des collectivités en matière de prévention et de tri, la gestion des déchets devient de moins en moins soutenable économiquement.**





# Suivi du PRPGD

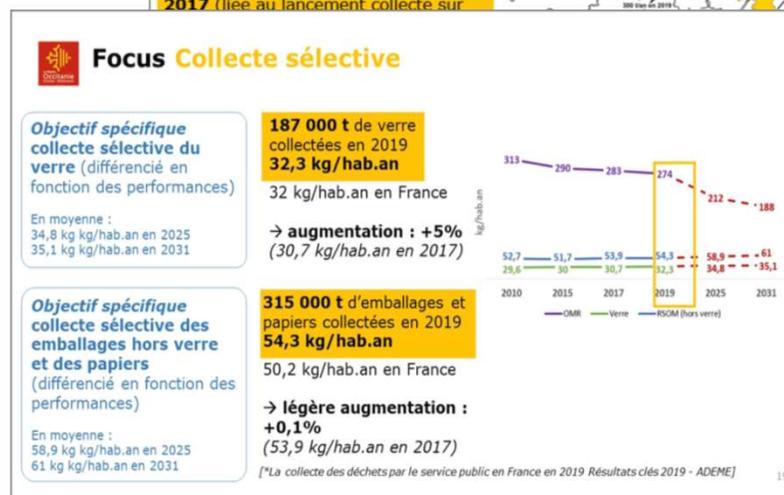
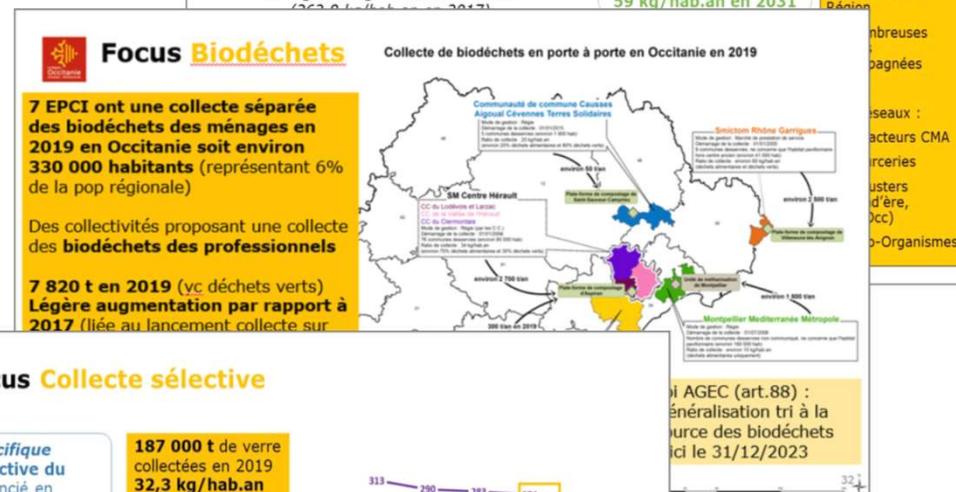
## Rapport de suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets 2021



<https://www.cycl-op.org/community/pg/file/2337/read/6307/>

Au sommaire :

- Contexte
- Les données, objectifs et indicateurs du plan
- Le suivi des indicateurs du SRADDET
- Les Déchets Ménagers et Assimilés
- Le suivi des Installations
- Le suivi des Déchets du BTP
- Le suivi des Déchets d'Activités Economiques
- Le suivi des Déchets Dangereux





# PLPDMA

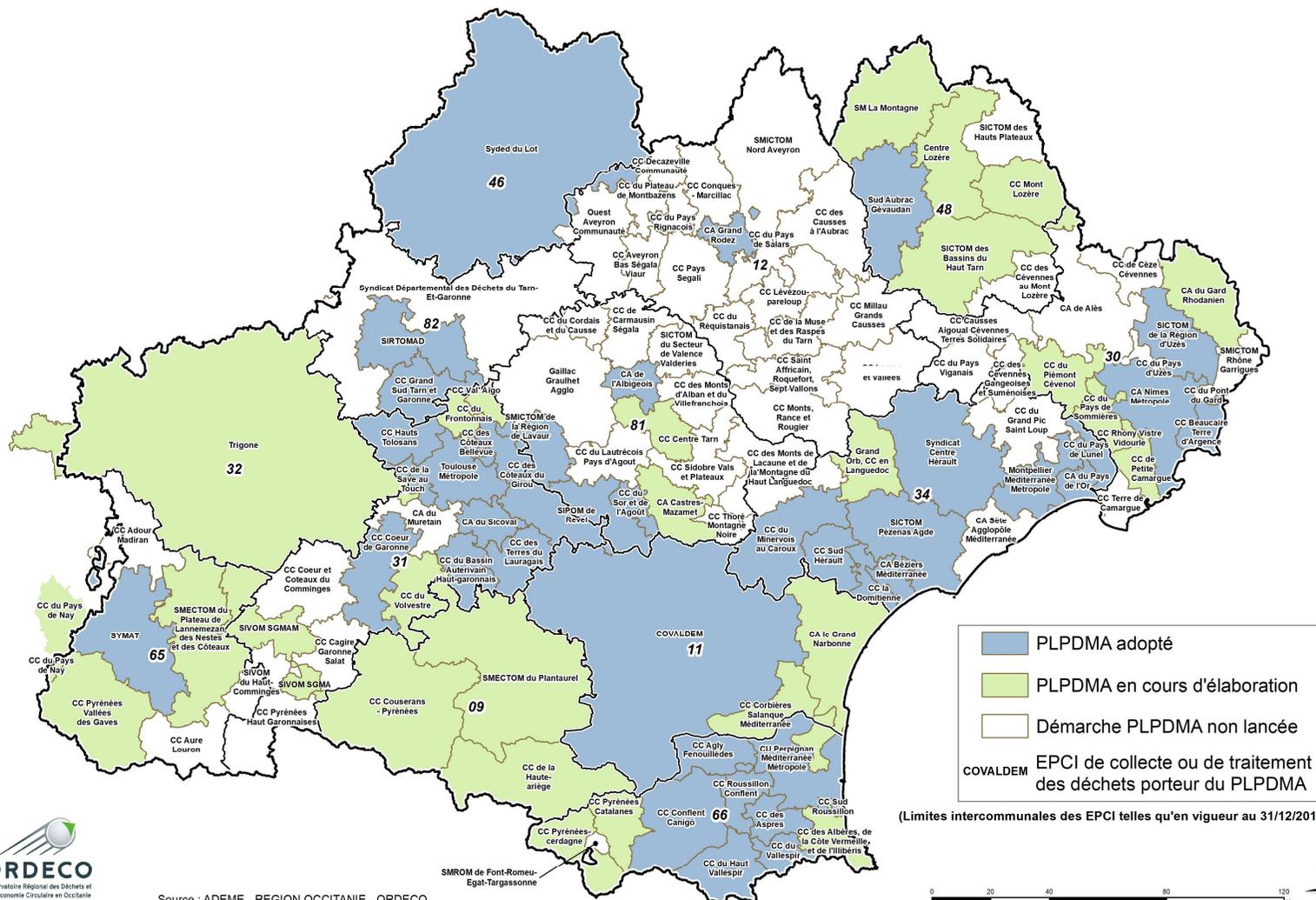
## Objectif spécifique prévention

Part de la population couverte par un PLPDMA : 100 % de la population en 2020

En 2020 :  
3,64 M habitants (PLPDMA adoptés)  
+ 1,09 M habitants (PLPDMA en cours d'élaboration)  
**= 62% de la population couverte par un PLPDMA adopté**

Démarche non lancée pour 19% de la population

## Etat d'avancement des PLPDMA en Occitanie en 2021: Etat de la connaissance à septembre 2021





# Focus Biodéchets

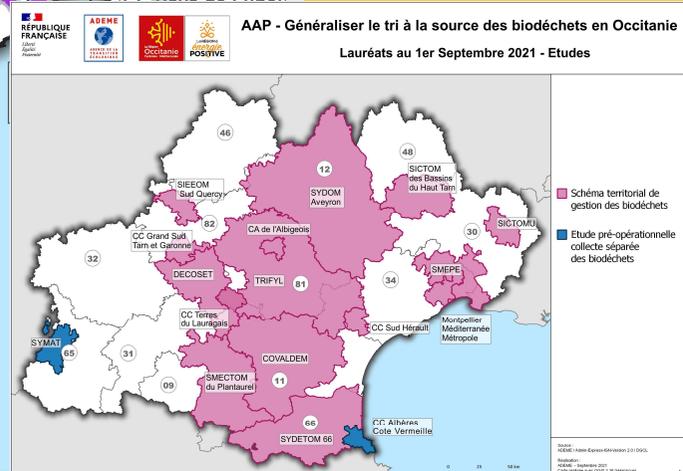
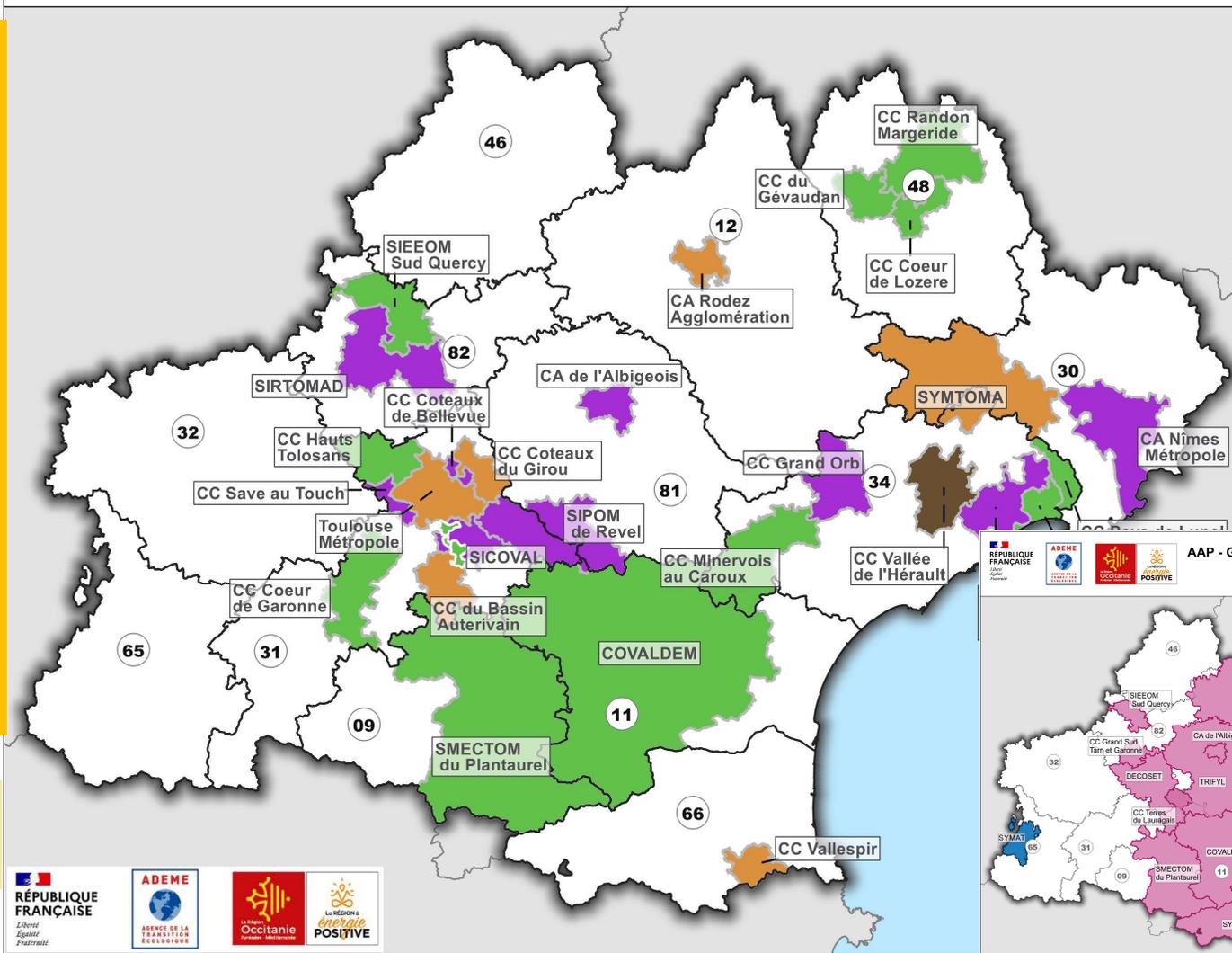
AAP 2019- 2021  
Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie

Lauréats au 1er Septembre 2021 - Projets opérationnels

Types de projets opérationnels mis en place sur les territoires :

- Collecte séparée
- Gestion collective de proximité
- Prévention de la production des déchets verts
- Projet mixte

**20 territoires engagés** dans la réalisation de schémas territoriaux



**Une dynamique grâce aux AAP ADEME-Région**

**64 EPCI engagés**  
Dont 26 EPCI engagés pour le déploiement de projets opérationnels

A la session du 24/09/2021 de l'AAP, 6 dossiers sur collecte sélective (11, 12, 65, 66)  
+ Des initiatives privées et citoyennes (collecte à vélo centre urbain par exemple)

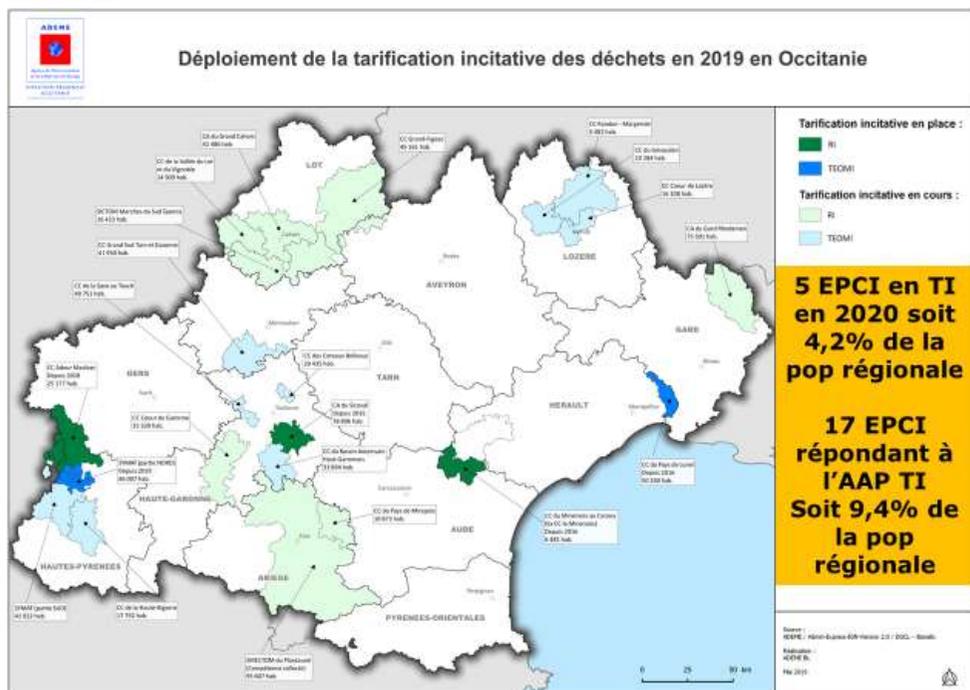
**Dernière session 9 Septembre 2022**



Source : ADEME - Occitanie Région - 23/09/2021  
Région Occitanie - 2021 - 2022  
CC - CC de l'Albigeois - 2021 - 2022

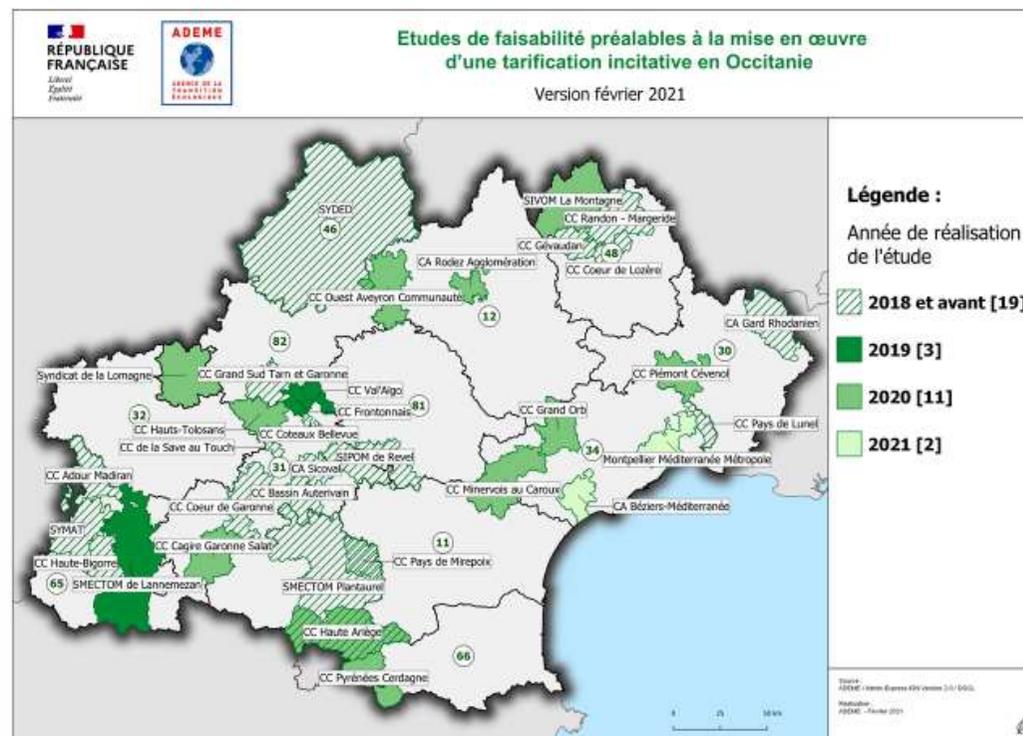


# Tarification incitative



Objectif spécifique prévention :  
 Part de la population couverte par une tarification incitative :  
 - 1,3 M d'habitant en 2020 (22%)  
 - 2,1 M d'habitants en 2025 (37%)

34 EPCI ont réalisé une étude de faisabilité préalable à la mise en œuvre de la TI dont 21 ont répondu à l'AAP TI (ou mis en place la TI depuis)





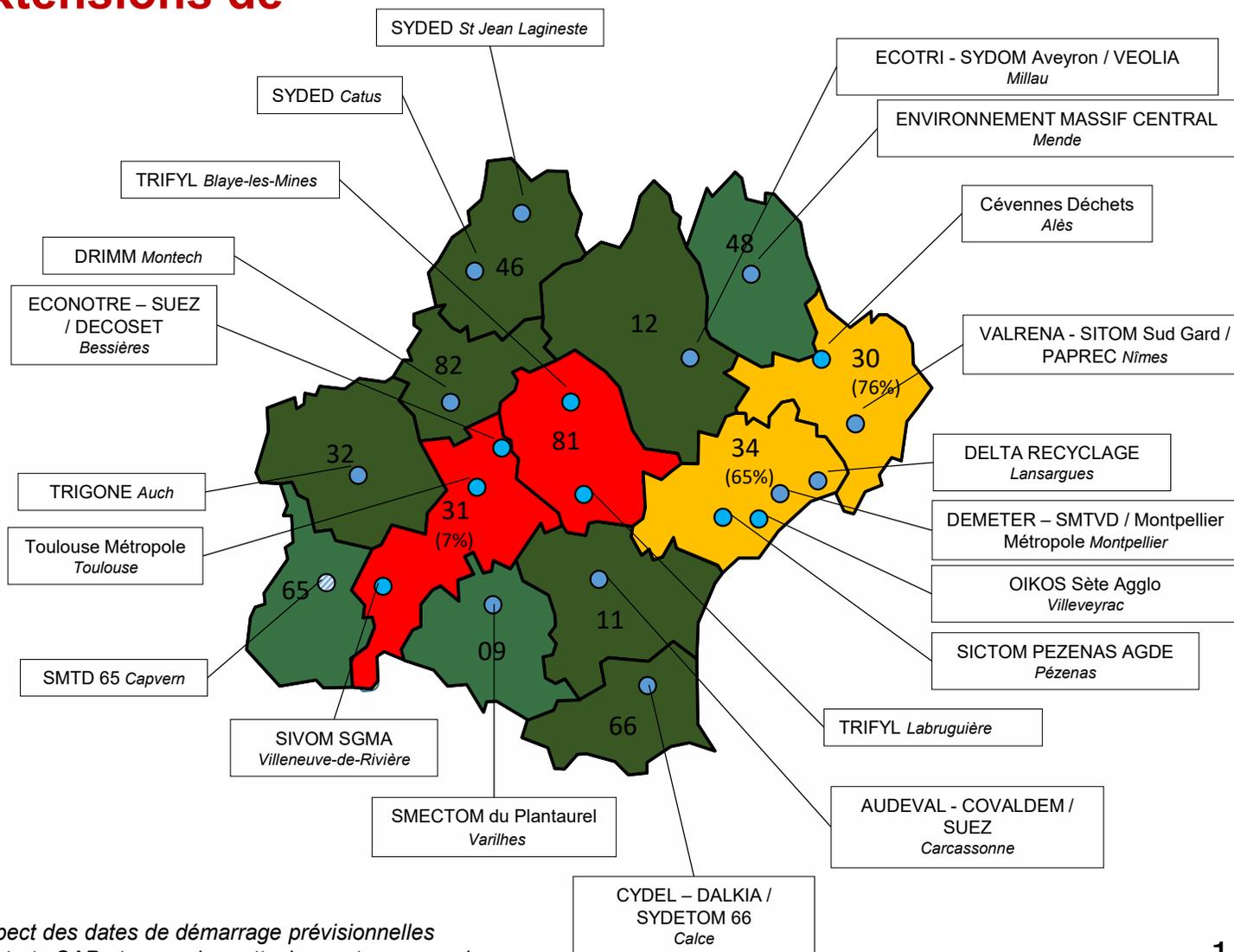
# Déploiement des Extensions de Consignes de tri



- 100% de la pop. en ECT
- >50% de la pop. en ECT
- <50% de la pop. en ECT
- Centre de tri adapté à l'ECT
- Centre de tri non adapté à l'ECT
- Centre de tri adapté de manière provisoire à l'ECT

**63%** de la population d'Occitanie en ECT fin 2021\*

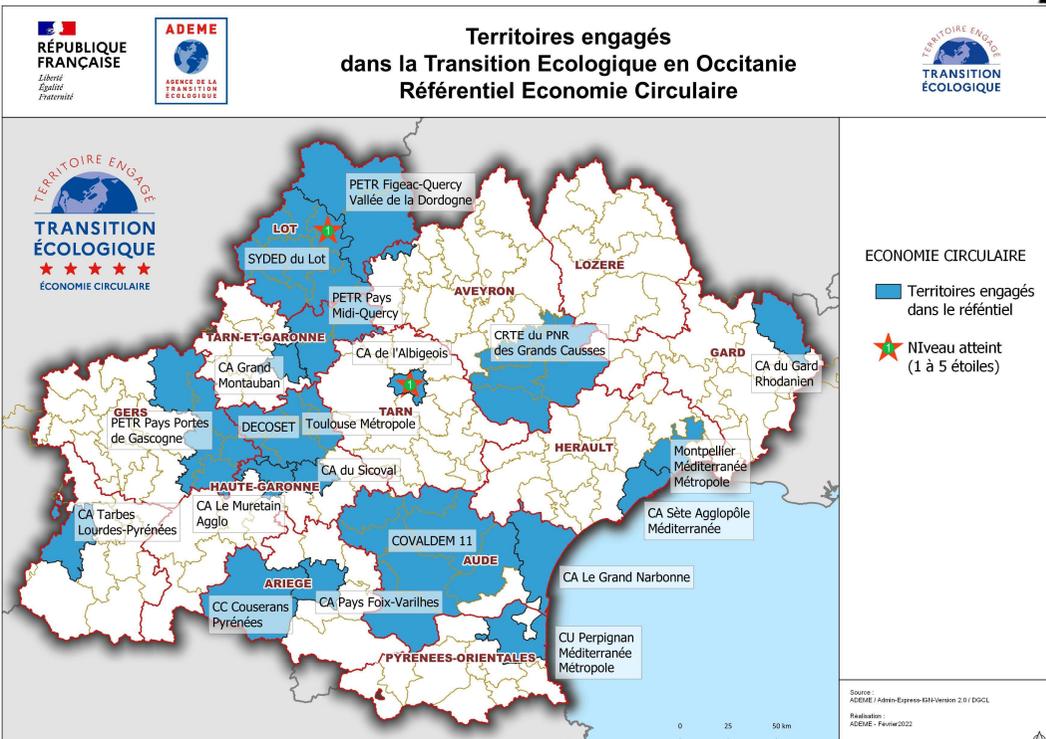
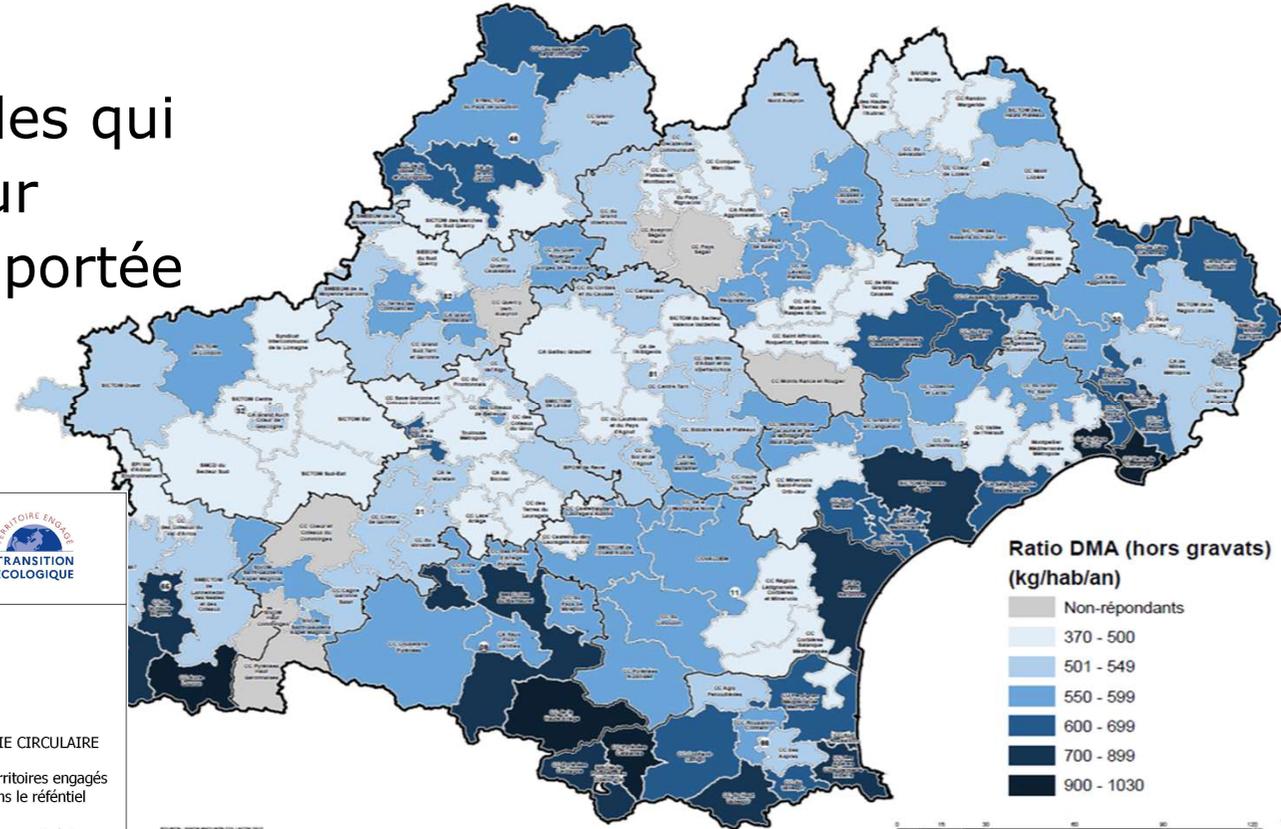
**21 CDT** dont **13 adaptés** à l'ECT (+1 de manière provisoire)



- Vision prospective, sous réserve de sélection et de respect des dates de démarrage prévisionnelles
- Répartition départementale selon rattachement aux contrats CAP et non selon rattachement communal



Des territoires avec des « performances » variables qui dépendent surtout de leur contexte, de la politique portée et du service rendu



Quelques-uns qui s'engagent vers de l'économie circulaire  
Mais aussi de nombreux EPCI où les efforts sont à accentuer



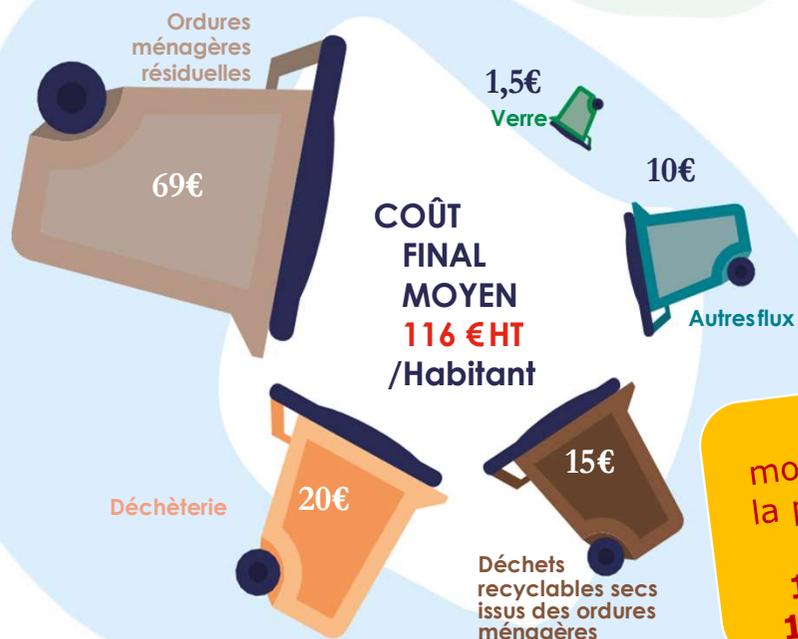
# Le coût de traitement des déchets



Le coût 2016 rapporté à l'habitant est de 116€/habitant (vs national 93 €), il n'a pas augmenté entre 2014 et 2016.

**724 M€** PAR AN

coût de fonctionnement pour les collectivités.



VS montant alloué pour la prévention par les EPCI : **1 €/hab/an => 1 % des charges**

<b>Dépenses de fonctionnement pour la gestion des déchets ménagers pour 1 an en Occitanie</b>	<b>724 M€</b>
	<b>1<sup>er</sup> poste de dépenses de fonctionnement des EPCI</b>

Les flux d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et d'apports en déchèterie représentent **77% DES TONNAGES | 77% DU COÛT**

Ce coût est en moyenne 25% au-dessus du coût moyen du référentiel national<sup>(2)</sup> avec deux particularités :

- un coût de gestion en habitat urbain 1,4 fois plus élevé que la valeur de référence nationale
- un coût de gestion des recyclables hors verre 1,7 fois plus élevé que la moyenne nationale

# Des raisons d'agir sur le service déchets

1

**Répondre** aux fortes attentes de la population en matière d'environnement mais également de fiscalité

2

**Mettre en œuvre** les changements nécessaires pour atteindre les objectifs de performances environnementales et tendre vers une économie circulaire

3

**Maîtriser** un des principaux budgets de sa collectivité

4

**Créer** du lien social autour d'actions porteuses de sens



Un accompagnement technique  
&  
une animation territoriale  
&  
un soutien financier

&



# Cycl'Op : Le réseau des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie

Une communauté consacrée au réseau du **SPGD**



## Réseau du Service Public de Gestion des Déchets (SPGD)

- Agenda partagé des évènements, formations...
- Présentations et replay de webinaires
- Des REX : Initiatives
- Documentations...

Créé le le 11-01-2021  
 Animateur: Prisca Giraud  
 40 membres  
 Communautés liées: 0  
 Adhésion: communauté ouverte  
 2112

Forums | Pages / Wiki | Documents | Agenda | Signets

Rechercher

Par Prisca Giraud  
 16-02-2022

17  
 Mar - 2022

" DES RETOURS D'EXPERIENCES POUR VOUS DONNER ENVIE D'AGIR AVEC VOTRE PLPDMA "

Webinaire à destination des élus des EPCI à compétence déchets, quelque que soit leur délégation, ainsi que les techniciens

Evénement 81 | 0

Partagé par Sandrine Tarde  
 28-02-2022

Formation à la prise en main du kit pédagogique de sensibilisation à l'économie circulaire **GRAINE** les 12 (après midi), 13 et 14 avril 2022

Un jeu de plateau  
 Un dossier d'usage  
 2 kakémonos  
 Pour aller plus loin  
 Un jeu de cartes spécialisées  
 Un clip 3D



# Cycl'Op – une plateforme vivante



Les acteurs  
de l'économie circulaire  
en Occitanie

- 16 décembre 2020 : webinaire sur la création du réseau SPPGD
- 25 mars 2021 : webinaire Tarification Incitative
- Avril 2021 : 3 webinaires dédiés à la connaissance des coûts et l'optimisation du SPPGD
- 11 juin 2021 : webinaire des ressources et des outils pour le SPGD
- 30 juin 2021 : webinaire Tarification Incitative, des témoignages pour aller plus loin
- 10 mars 2022 : webinaire AMI Bassins versants : lutte contre la pollution plastique transportée par les cours d'eau
- 17 mars 2022 webinaire PLPDMA : des retours d'expérience pour vous donner envie de construire votre PLPDMA
- 9 mai 2022 : webinaire lancement AMI EIT
- 19 mai 2022 : webinaire flash info à destination des collectivités du SPGD sur l'opération Faisons des MERveilles pour une Occitanie sans déchet – distribution de kit de ramassage des déchets
- 27 juin 2022 : webinaire interne d'information sur le lancement du réseau régional des achats durables
- 7 juillet 2022 : Parcours Webinaire PLPDMA : les outils 3R Comment le Réemploi, la Réutilisation et la Réparation peuvent s'intégrer dans un PLPDMA ?
- Biodéchets : Journées Réseau Compost Citoyen Occitanie <https://occitanie.reseaucompost.fr/>  
et Cycle ADEME <https://www.admeet-biodechets.ademe.fr/>

**Support et replay disponibles sur Cycl'op, dans la communauté SPGD**



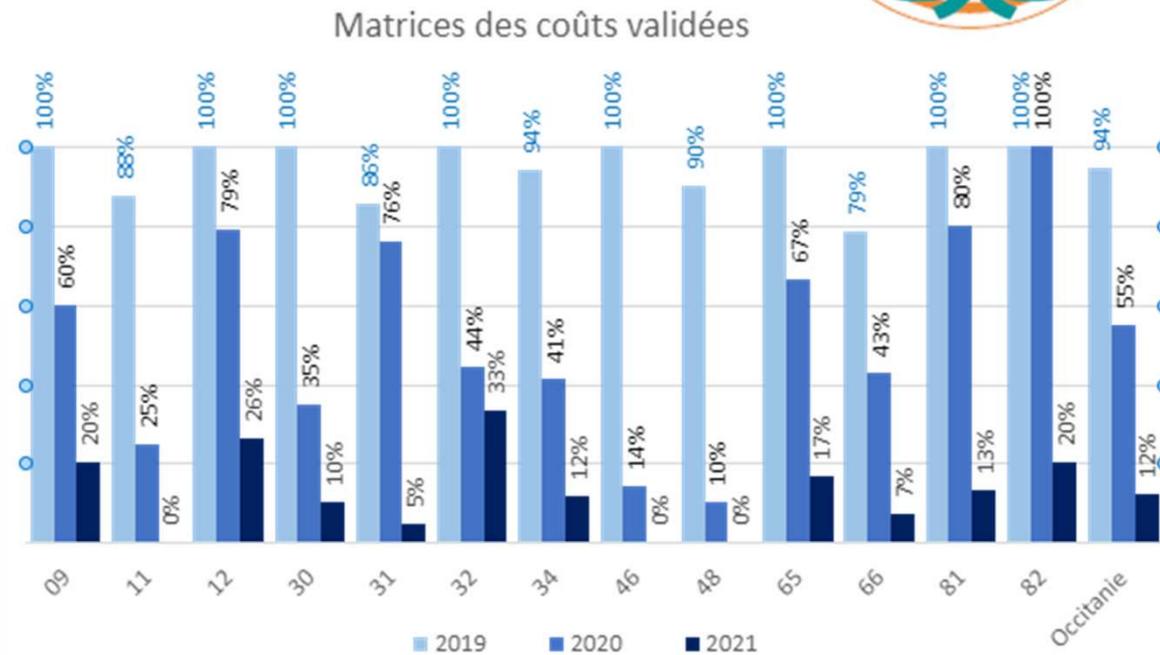
## Objectif : 100% des matrices 2019 validées sur SINOE Et 100% de remplissage et d'exploitation !



Renforcer la dynamique autour de la **connaissance et l'optimisation** des performances et coûts des services déchets des collectivités via la méthodologie compta-coût et le remplissage des matrices des coûts

Ressources & moyens importants déployés par l'ADEME

- **Formation** des agents des collectivités,
- **Accompagnement** des collectivités,
- **Validation** des matrices des coûts,
- **Analyse et mise en lumière des résultats.**



**OPTIGEDE**

Centre de ressources  
économie circulaire et déchets



# Des réseaux



Réseau régional Achats  
Publics Responsables  
Communauté des  
acheteurs publics



Communauté Réseau du  
service Public de  
Gestion des Déchets



Communauté BTP



Réseau d'écologie  
industrielle et territoriale  
en Occitanie



Communauté animateurs et  
porteurs de démarches EIT



Communauté  
Stratégie Plastiques



Communauté  
Gestion des biodéchets

Réseau  
Compost  
Citoyen



Centre régional gaz  
verts en Occitanie



Communautés 3R:  
Connaître et faire connaître les 3R,  
Monter et faire vivre un projet 3R





# ZOOM - Dispositif d'aides régionales pour accompagner les territoires



## Des dispositifs d'aides régionales en faveur de l'économie circulaire et de la gestion des déchets votés en juillet 2018 :

- Aide à l'animation d'actions collectives
- Aide aux études stratégiques
- Aide à la réalisation de projets locaux

Année	Nombre de projets accompagnés	Montant Investissement	Montant Subvention	Effet levier
2018	22	16,2 M€	2,14 M€	7,5
2019	88	47,6 M€	4,58 M€	10,4
2020	107 42 AAP Bud. Part.	46 M€	5 M€ 1 M€ AAP Bud. Part.	9,2 11,5 sans AAP BP
2021	131	53,5 M€	4,7 M€	11,5



## Des Appels à Projets :

- AAP économie circulaire dans le BTP lancé en 2020
- AAP biodéchets ADEME/Région lancé début 2019
- AAP Budget Participatif 2020
- AAC NTE 2021

**La Région mobilise un budget d'intervention annuel  
(Environ 750 k€ en AE / 5 M€ en AP)**

Des leviers pour agir et des  
dispositifs d'accompagnement

Un Contrat de Transformation  
« Pack de solutions » & Appels à Candidatures



## Le « Contrat Transformation Déchets Occitanie »

**Véritable pack de solutions pour accompagner les territoires dans l'évolution et la modernisation de leur SPPGD, pour :**

- réduire la production de déchets,
- optimiser le SPPGD,
- maîtriser les coûts,
- engager des démarches innovantes.

Ce Contrat s'appuiera sur des **engagements mutuels** (stratégiques, techniques et financiers) permettant d'établir un dialogue pérenne entre la Région et les collectivités compétentes et de définir conjointement une vision prospective et un programme d'actions suivies et accompagnées par la Région.

# Contrat Transformation Déchets Occitanie :

un pack de solutions pour les territoires pour réduire la production de déchets, optimiser le SPPGD, maîtriser les coûts et engager des démarches innovantes

Formations Elus et techniciens / Participation aux Réseaux régionaux d'échanges

Inscription des projets retenus dans les Contrats Territoriaux Occitanie

AAC en 2021 et 2023

## NTE

Nouveaux territoires engagés

- 15 territoires session 2021
- 50% d'un poste
- Etudes, sensibilisation et communication
- Focus : PLPDMA adopté et appliqué, feuille de route stratégique sur l'évolution du SPPGD



## O&P

Optimisation et Progrès

AAC en 2022 et 2023

- Programme d'études et d'invest. d'amélioration et d'optimisation du service validé avec la Région
- Un volet optimisation de la collecte
- Focus : biodéchets, 3R, déchets assimilés



## PERF

Performance et résultats

AAC en 2022 et 2023

- Contrats de perf collecte
- Contrat perf traitement
- Tarification incitative
- Sensibilisation innovante
- Focus : mécaniques assises sur les résultats, expé. innovantes

Orientations stratégiques  
Economie Circulaire  
(lien avec les autres politiques publiques)

Mise en place d'actions transverses en lien avec PCAET, SCOT, PAT et de lutte contre les dépôts sauvages (AMI Bassin versants, lien Plan NOE)

# Appel à Candidature « Nouveaux Territoires Engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets » (NTE)

---

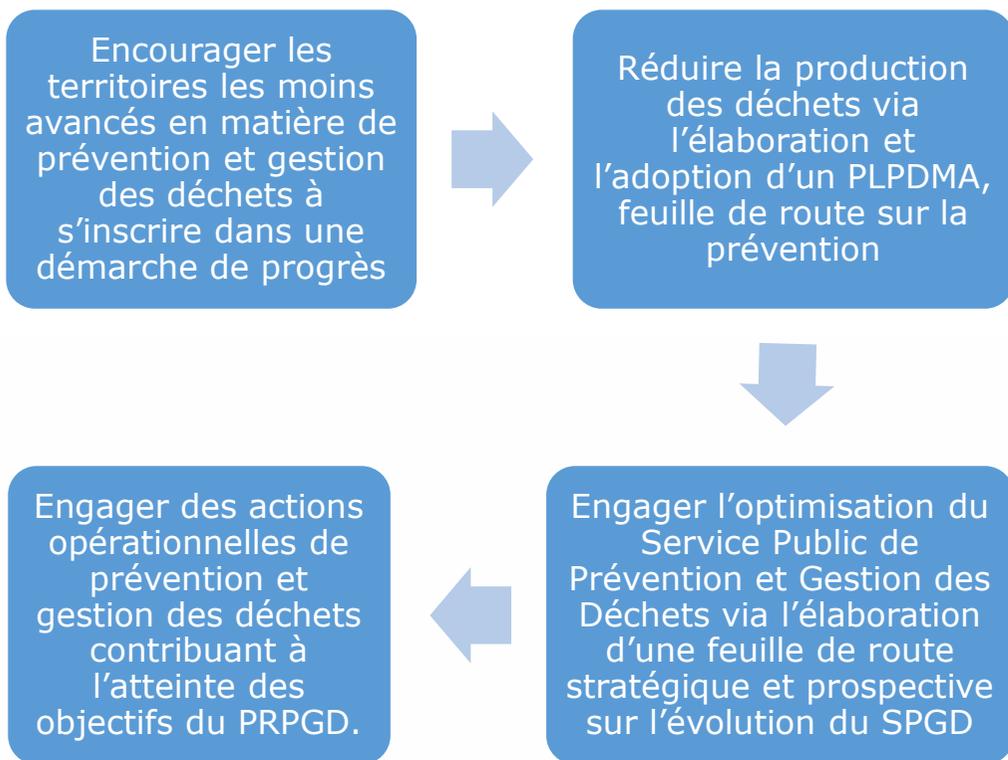
pour les territoires non encore engagés,  
souhaitant **structurer** leur démarche  
stratégique de prévention et de gestion  
des déchets



# Appel à candidature « Nouveaux Territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets »



## Objectifs



## Bénéficiaires

L'AAC s'adresse :

- aux EPCI à compétence collecte ou collecte et traitement
- n'ayant pas bénéficié d'aides **directes** de l'ADEME dans le cadre des AAP « Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (ZDZG) ou « Territoires Economes en Ressource » (TER) ou Tarification Incitative
- hors Communautés d'Agglomérations, Communautés Urbaines et Métropoles ou territoires comprenant ces intercos

**14 territoires lauréats lors de la première session**  
**Objectifs 2023 : 10 nouveaux territoires**



## Des engagements

### 4 Obligatoires :

- Élaboration et adoption PLPDMA
- Formation
- Suivi des coûts
- Rapport annuel

### 3 complémentaires parmi une dizaine

- Définition stratégie d'optimisation du SPGD
- Définition stratégie déploiement tri à la source des biodéchets
- Suivi indicateurs
- Actions opérationnelles (optimisation collecte, tri à la source biodéchets, sensibilisation usagers, réemploi...)

## Modalités d'accompagnement

Le soutien financier de la Région se décline en :

- Une aide à la création d'un poste de chargé de mission prévention et gestion des déchets pendant 12 mois (reconductible 1 fois)
- Le soutien à des prestations complémentaires d'études et d'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de progrès
- Le soutien à l'achat d'outils de reporting du service (investissements matériels)

## Modalités d'évaluation

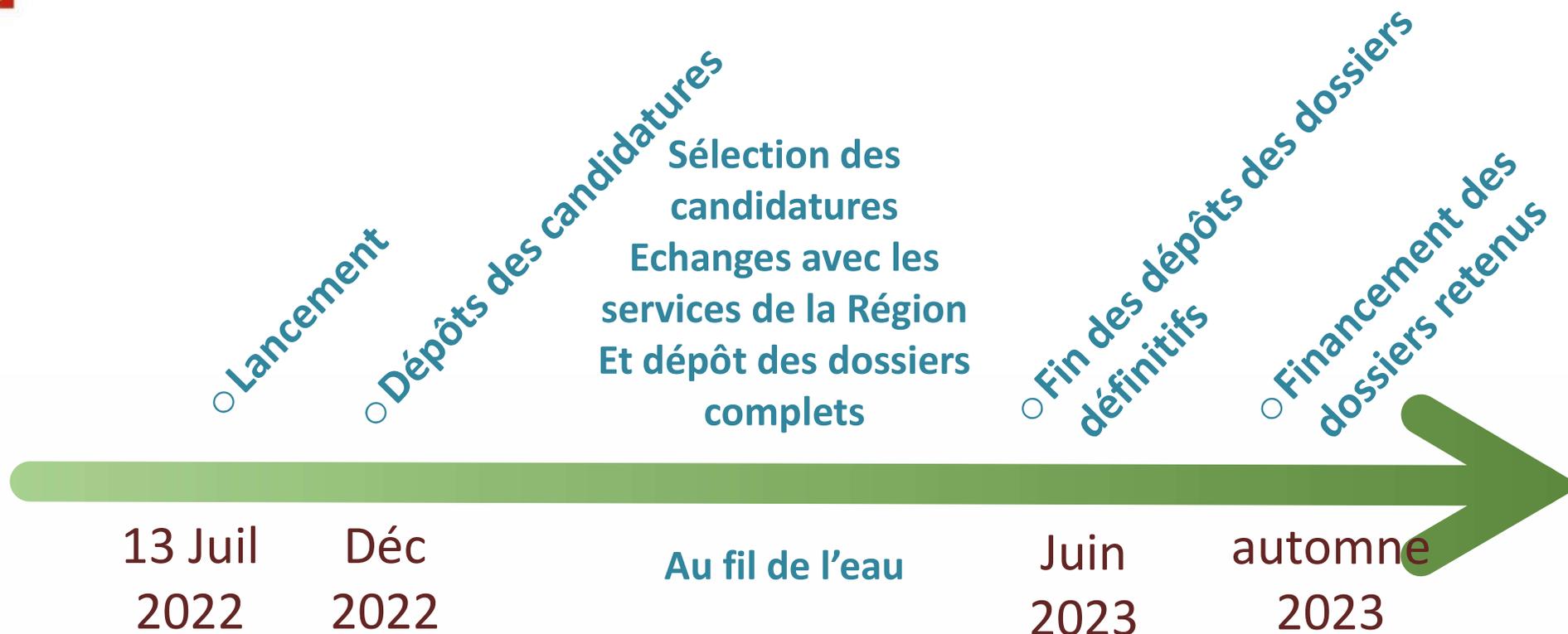
Les dossiers de candidatures seront évalués sur la base des critères suivants :

- La situation du territoire en matière de production et traitement des déchets
- Le niveau d'avancement de l'élaboration du PLPDMA
- Les moyens humains dédiés au SPGD : effectif et organigramme actuel, organigramme cible
- Le niveau d'ambition des engagements de progrès pour les 24 mois à venir
- Les modalités de suivi du projet

La Région apportera un accompagnement technique aux lauréats afin de leur faire profiter des retours d'expériences et des expertises disponibles sur le sujet.



## Modalités de candidature / Calendrier



**Objectifs : 10 nouveaux territoires lors de la session 2023**

# Appel à Candidature « Optimisation et Progrès » (O&P)

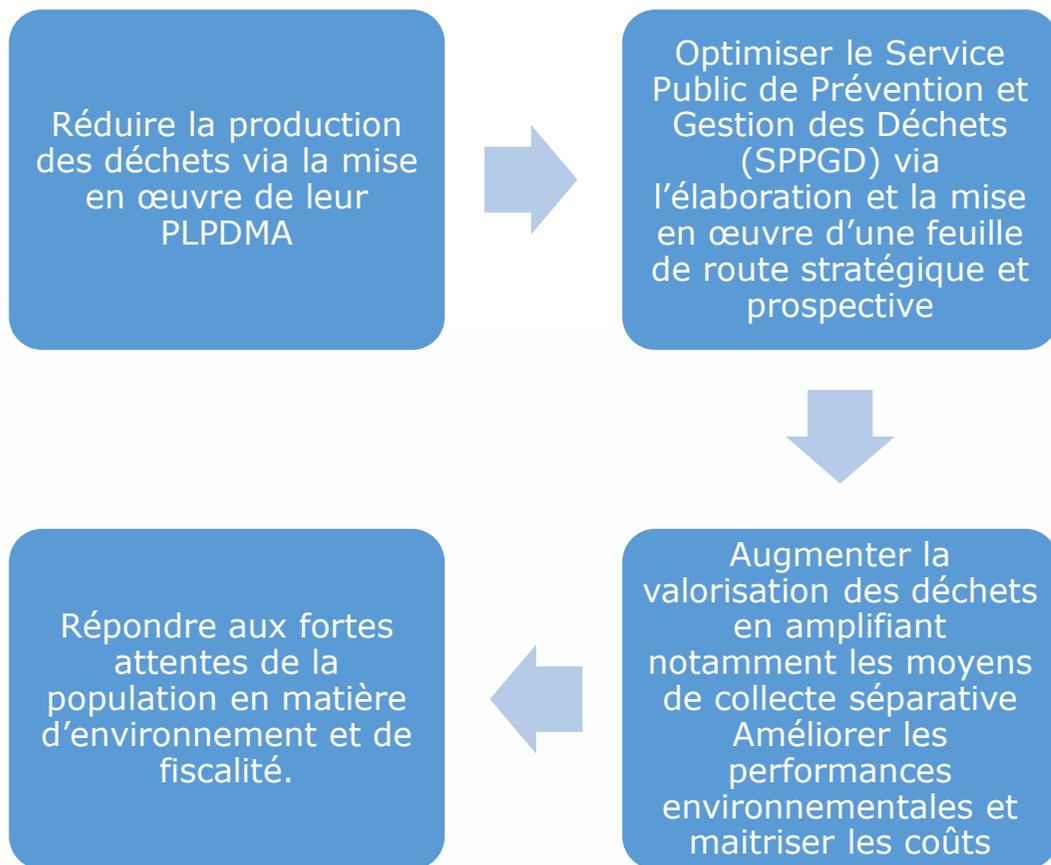
---

pour les territoires en recherche d'optimisation qui souhaitent **contractualiser** avec la Région sur une série de projets d'amélioration de leur service pour réduire la production de déchets et maîtriser les coûts



## Appel à Candidature « Optimisation et Progrès » (O&P)

### Objectifs



### Bénéficiaires

L'AAC s'adresse à tous les EPCI à compétence déchets :

- hors Communautés Urbaines et Métropoles ;
- hors EPCI qui ont été accompagnés ou en cours d'accompagnement par l'ADEME et la Région et/ou le FEDER dans une démarche de mise en œuvre de la tarification incitative.



## Des objectifs de progrès

**L'EPCI candidat devra décrire dans quelle mesure sa démarche pour les 2-3 ans à venir s'inscrit dans une dynamique de progrès et de déclinaison des objectifs de la planification régionale des déchets.**

### **Cette feuille de route déclinera :**

- sa stratégie de prévention et de réduction
- sa stratégie d'optimisation du SPPGD
- sa stratégie pour le déploiement du tri à la source des biodéchets
- sa stratégie pour la gestion des assimilés dans le SPPGD
- sa stratégie sur le sujet du réemploi du territoire en lien avec les acteurs du territoire
- son implication dans des réseaux régionaux

## Des engagements

**Les EPCI ayant déjà mené une étude d'optimisation avec la définition d'un plan d'actions devront s'engager à l'échéance du contrat avec la Région à :**

- Augmenter chaque année de la durée du contrat avec la Région **le budget dédié à la prévention de 1 €/hab/an**. L'EPCI décrira précisément les charges inscrites dans ce budget dédié à la prévention (ETP, étude et prestation, investissement, communication...)
- Fournir un **bilan technique et financier complet du plan d'action prévention** réalisé en lien avec le budget prévention inscrit dans la matrice des coûts
- Présenter un **règlement de service de la collecte** (comprenant le service déchèterie si l'EPCI a la compétence entière ou en partie)



## Critères d'éligibilité

Les EPCI candidats devront justifier de :

- Un PLPDMA approuvé
- Un rapport annuel sur la qualité et le coût du SPPGD 2021 publié
- Une réponse à l'enquête collecte SINOE
- Une matrice compta-coût de l'année N-1 remplie et validée faisant apparaître clairement le budget dédié à la prévention en coût/hab/an
- La tenue d'une réunion de restitution aux élus de l'analyse de leur matrice des coûts
- Pour les EPCI ayant déjà mené une étude d'optimisation, un rapport présentant les résultats de l'étude d'optimisation

## Modalités d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base des critères suivants :

- Le compte-rendu de la réunion de restitution et d'analyse de la matrice des coûts aux élus
- La situation du territoire en matière de production et traitement des déchets
- Le niveau d'ambition de la feuille de route de la collectivité et de ses stratégies de prévention, d'optimisation du SPPGD, de déploiement du tri à la source des biodéchets, pour la gestion des assimilés et sur le sujet du réemploi
- La qualité des engagements de progrès visés par l'EPCI à travers le niveau des objectifs de prévention et de valorisation visés
- Les modalités de suivi du projet



# Des Modalités d'accompagnement

	Pour les EPCI n'ayant pas encore mené une étude d'optimisation	Pour les EPCI ayant déjà mené une étude d'optimisation avec la définition d'un plan d'actions
Soutien financier de la Région	Subvention pour l'étude envisagée par l'EPCI	(*) Subventions d'investissement calculées sur les dépenses présentées dans le plan pluri-annuel d'investissements de la collectivité permettant d'atteindre les objectifs de réduction et de valorisation visés par l'EPCI comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les investissements pour la pré-collecte (bacs roulants, PAV, PdR), la collecte (matériel roulant)</li> <li>- Les investissements pour moderniser le réseau de déchèterie</li> <li>- Les outils et logiciels de gestion nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions</li> <li>- etc.</li> </ul>
Taux et plafond	Aide maximum de 50 % du coût de l'étude plafonnée à 50 000 € Possibilité d'une aide de 70 % avec un cofinancement ADEME complémentaire	Pour les Communautés de Communes : Taux d'aide maximum de 20 % avec un plafond de 300 000 € d'aide  Pour les Communautés d'Agglomération : Taux d'aide maximum de 10 % avec un plafond de 300 000 € d'aide
Conditions de versement du solde de la subvention attribuée	Le versement du solde se fera sur présentation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du rapport final de l'étude</li> <li>- de la mise en place d'une réunion-bilan de présentation du plan d'action défini aux élus de l'EPCI.</li> </ul>	Conformément aux dispositifs d'aide en vigueur, la subvention donnera lieu au versement d'un ou deux acomptes, dont la somme ne pourra excéder 70 % maximum de la subvention attribuée. Le versement du solde se fera l'année N sur présentation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la matrice des coûts de l'année N-1 remplie et validée et montrant l'engagement d'augmentation de 1€/hab/an du budget consacré à la prévention chaque année de la durée du contrat</li> <li>- d'un bilan technique et financier complet du plan d'action prévention réalisé cohérent avec le budget prévention inscrit dans la matrice</li> <li>- d'un règlement de service de la collecte</li> </ul>



## Modalités de candidature / Calendrier

○ Premier temps pour manifester son intérêt pour la démarche

○ Sélection par la Région

○ Une seconde séquence de dépôt du dossier de demande de subvention

Echanges avec les services de la Région  
Et dépôt des dossiers complets

○ Fin des dépôts des dossiers définitifs

○ Dépôt de la demande de versement du solde

### Au fil de l'eau

**En cohérence avec le calendrier de validation de la matrice des coûts au niveau national par l'ADEME**

Matrice Coûts remplie validée Année N	EPCI Lauréat Année N	Investissements réalisés et payés durant X années	Justificatifs fournis entre dépôt dossier Année N et Année N+X	Budget Prévention Matrice coût remplie et validée Année N+X présentant coût Prévention augmenté de X €/an/hab / Année N dépôt dossier
---------------------------------------	----------------------	---	--	---

# Appel à Candidature « Performance et Résultats » (Perf)

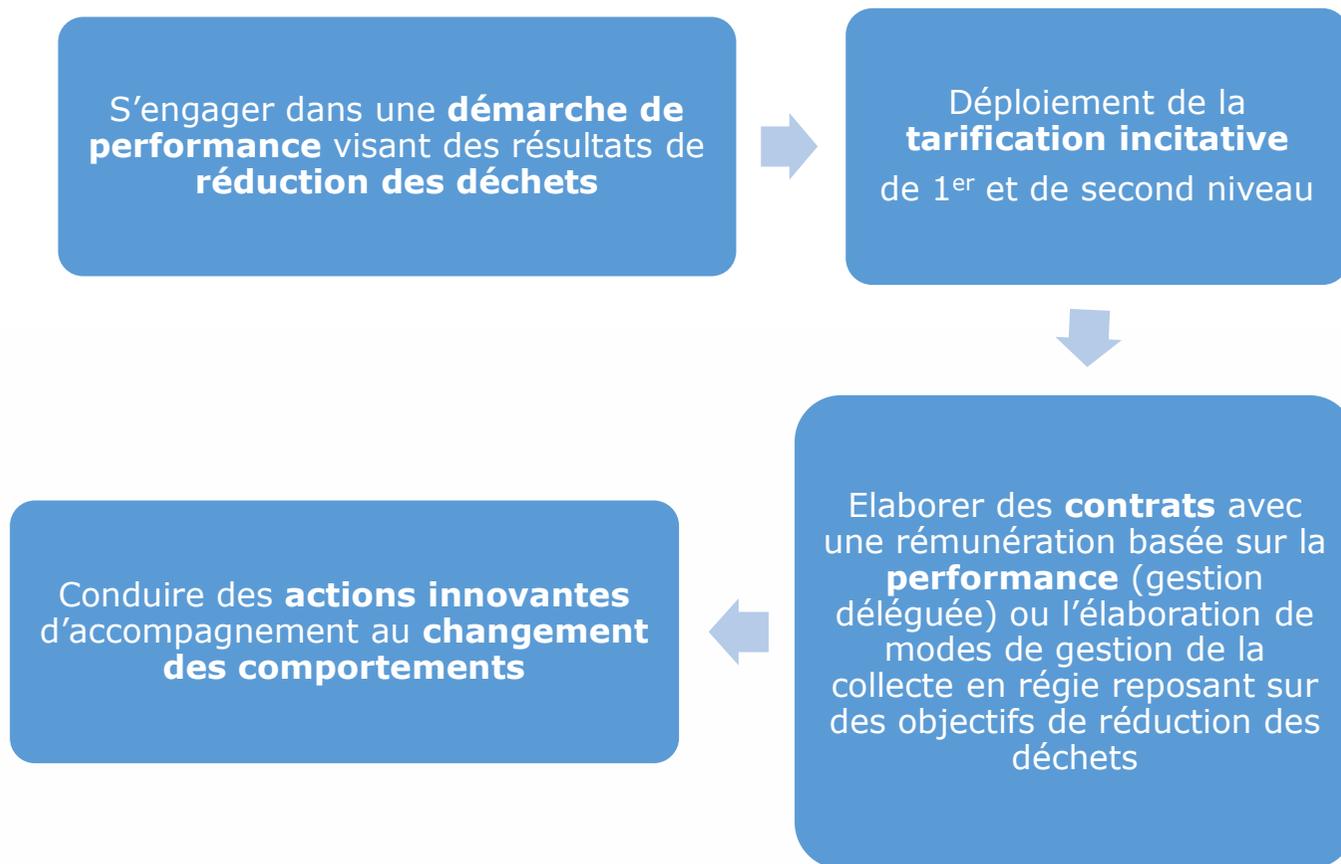
---

pour les territoires souhaitant s'engager dans des démarches plus **innovantes et performantes** de réduction des déchets.



## Appel à Candidature « Performances » (Perf)

### Objectifs



### Bénéficiaires

L'AAC s'adresse à tous les EPCI à tous les EPCI à compétence déchets (compétence collecte / collecte et traitement / traitement).

Un groupement d'EPCI à compétence collecte ou collecte et traitement pourra être éligible dans une logique de mutualisation des moyens à l'échelle d'un territoire.



## Critères d'éligibilité

Les EPCI candidats devront justifier de :

- Un PLPDMA approuvé
- Un rapport annuel sur la qualité et le coût du SPPGD 2021 publié
- Une réponse à l'enquête collecte SINOE
- Une matrice coma-compta-coût de l'année N-1 remplie et validée faisant apparaître clairement le budget dédié à la prévention en coût/hab/an

## Modalités d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base des critères suivants :

- La situation du territoire en matière de production et traitement des déchets
- La compréhension des enjeux de performance et connaissance des moyens d'obtenir des résultats en matière de prévention des déchets
- La nature de la stratégie pour déployer la tarification incitative
  - Niveau d'ambition et engagement collectivité
  - Modalités de suivi du projet



# Modalités d'accompagnement

	Pour les EPCI engageant des études	Pour les EPCI mettant en œuvre la Tarification Incitative
<b>Soutien en matière de Tarification Incitative</b>	<p>Subvention pour l'étude envisagée par l'EPCI</p> <p>Aide maximum de 50 % du coût de l'étude plafonnée à 50 000 €</p> <p>Possibilité d'une aide de 70 % avec un cofinancement ADEME complémentaire</p>	<p><b>Dispositif Région (*) :</b></p> <p>Investissements nécessaires au passage en Tarification Incitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ matériels de pré-collecte et de collecte adaptés au passage en TI</li> <li>○ dispositifs d'identification et de contrôle,</li> <li>○ prestations externes d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de communication-</li> </ul> <p>Taux maximum de l'aide de la Région : 25% du projet total - Aide plafonnée à 250 000 €</p> <p style="text-align: center;">Ou</p> <p><b>Soutien via le Programme Opérationnel FEDER 2021-2027</b> (sous réserve de sa validation par la Commission Européenne) :</p> <p>Equipements et investissements nécessaires à la mise en place de la tarification incitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de communication confiées à un tiers (hors coûts internes de personnel)</li> <li>○ coûts d'investissement matériel : matériels de pré-collecte et collecte adaptés au passage en TI, dispositifs d'identification et de contrôle d'accès....</li> </ul> <p>Taux d'aide FEDER maximum de 20 %</p>
<b>Soutien de la Région pour les autres projets</b>	<p>Subvention pour les coûts de prestation et d'accompagnement externes</p> <p>Aide maximum de 50 % plafonnée à 50 000 €</p> <p>Possibilité d'un cofinancement ADEME complémentaire au cas par cas</p>	

(\*) cumulatif avec les dispositifs d'aides existants accompagnant la mise en place de projets, en particulier les aides aux investissements matériels (gestion de proximité et collecte séparée des biodéchets, équipements de réemploi/réparation/réutilisation...)



## Modalités de candidature / Calendrier

- 
- Premier temps pour manifester son intérêt pour la démarche
  - Sélection par la Région
  - Une seconde séquence de dépôt du dossier de demande de subvention
  - Echanges avec Région
  - Fin des dépôts des dossiers définitifs
  - Dépôt de la demande de versement du solde
- Au fil de l'eau**
- Et dépôt des dossiers complets

# La suite





## Les événements à venir du réseau SPGD

# <https://www.cycl-op.org/>



- 5<sup>ème</sup> forum Economie Circulaire le **13 Octobre 2022** à « La Cité » à Toulouse



- Biodéchets : Journées Réseau Compost Citoyen Occitanie <https://occitanie.reseaucompost.fr/> et Cycle ADEME <https://www.admeet-biodechets.ademe.fr/>
- Accompagnement ADEME connaissance des coûts (journées d'appui, réunions de restitution aux élus, journées d'analyse, ...)
- Webinaires sur l'optimisation du SPPGD + une boîte à outils sur Opti (fiche REX, communauté Opti)
- [Support et replay](#) disponibles sur Cycl'op, dans la communauté SPGD





## Contacts et liens utiles

### Le Service Déchets et Economie Circulaire

- **Carole Bernard** - Responsable de service (Coordination économie circulaire / Observation / Lien développement économique / 31 Sud-46-82) : [carole.bernard@laregion.fr](mailto:carole.bernard@laregion.fr) ; 05 61 39 66 34
- **Karine Freu** (Déchets du BTP / Achats durables / 30-48) : [karine.freu@laregion.fr](mailto:karine.freu@laregion.fr) ; 04 67 22 81 85
- **Bruno Garde** (Suivi du PRPGD/ Déchets dangereux / Traitement / Ecoconception / 12-81) : [bruno.garde@laregion.fr](mailto:bruno.garde@laregion.fr) ; 04 67 22 90 66
- **Prisca Giraud** (Prévention / 3R / Tarification incitative / Communication /09 -34 Est) : [prisca.giraud@laregion.fr](mailto:prisca.giraud@laregion.fr) ; 04 67 22 79 20
- **Naïma Moncamp** (Déchets organiques / Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération / 31 Nord-32-65) : [naima.moncamp@laregion.fr](mailto:naima.moncamp@laregion.fr); 05 61 33 55 62
- **Benoît Thierry** (Déchets du littoral / déchets plastiques / Ecologie Industrielle et Territoriale/ 11-34 Ouest-66) : [benoit.thierry@laregion.fr](mailto:benoit.thierry@laregion.fr); 04 67 22 79 21

### Liens Internet vers les 3 nouveaux Appels à Candidatures du Contrat Transformation Déchets :

- [Nouveaux Territoires Engagés](#) : pour les territoires pas encore engagés, souhaitant structurer leur démarche stratégique de prévention et de gestion des déchets,
- [Optimisation et Progrès](#) : pour les territoires en recherche d'optimisation qui souhaitent contractualiser avec la Région sur une série de projets d'amélioration de leur service pour réduire la production de déchets et maîtriser les coûts,
- [Performance](#) : pour les territoires souhaitant s'engager dans des démarches plus innovantes et performantes de réduction des déchets.

Merci de votre attention

---